



BPA TRAVAUX FORESTIERS CONDUITE DE MACHINES FORESTIÈRES

Sur
7 mois

VERS QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Chauffeur de porteur forestier,
- Chauffeur de débardeur,
- Chauffeur de tracteur forestier,
- Ouvrier forestier.

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Le Brevet Professionnel Agricole (BPA) se prépare en 7 mois
- Avoir 16 ans
- Être demandeur d'emploi
- Aucun pré-requis

EXAMEN

- Le BPA est un diplôme de niveau 3, délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu à partir d'Unités Capitalisables (UC)
- RNCP N°5832

POURSUITE D'ÉTUDES

- Un autre BPA,
- Brevet Professionnel (BP).

QUELQUES CHIFFRES

- Taux de réussite : 90%
- A 6 mois de sortie de formation : 40% travaillent dans le secteur.

TARIFS (1)

Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration, ...), nous consulter ou voir le site internet.

Pour les apprentis, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle Emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails, nous consulter

ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon la formation.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- 800 h à la MFR
- 280 h en entreprise / organisme.



RYTHME D'ALTERNANCE

- 4 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise / organisme.



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (prise en charge par les OPCO d'une partie des frais de d'hébergement et de formation)
- Contrat de professionnalisation
- Programme Régional de Formation
- Congés Individuels de Formation

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'État N°L4808

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

UCP4 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt
UCP5 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière
UCP6 : Utiliser un débusqueur
UCP7 : Utiliser un porteur forestier
UCP8 : Réaliser l'entretien courant de machines forestières

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
UCG2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
UCG3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

LES PLUS...

AUTRES QUALIFICATIONS :

- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (obligatoire).



LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Secteur public :

- Office National des Forêts
- Collectivités territoriales...

Secteur privé :

- Coopératives,
- Entreprises de la transformation du bois
- Exploitation forestière
- Associations, groupements de propriétaires forestiers ...



Etablissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture - N°L4808

WWW.mfr.occitanie.fr

SITE DE FORMATION

Maison Familiale Rurale - École de Javols

Route d'Aumont

48130 PEYRE EN AUBRAC

04 66 42 84 21

mfr.javols@mfr.asso.fr

www.mfr-javols.fr



(1) Détails et mise à jour sur notre site internet